

LES PROFESSIONNELS DE SANTE : *Un atout pour notre territoire*

Structurer une offre de soins et permettre à des professionnels de santé d'exercer dans un cadre pluri professionnel est essentiel pour notre commune et plus largement notre territoire. La démographie des professionnels de santé est une problématique au croisement de la santé et de l'aménagement du territoire : un territoire sans professionnel de santé n'attire ni population, ni entreprise.

Alors qu'ailleurs des projets de « Maison de Santé » ont été conduits avec l'Etat pour faire face à la disparition progressive des professionnels de santé, à Sommières c'est l'initiative privée, encouragée par la commune, qui a relevé ce défi.

La volonté de la commune a été de faciliter l'accès aux soins des sommiérois, tout en veillant à ne pas vider le centre-ville de ses professionnels de santé, et de permettre à ces derniers d'acquérir des locaux aux normes (accessibilité notamment). C'est pourquoi, la commune a notamment favorisé l'implantation de la « maison médicale de la poste » en modifiant le Plan Local d'Urbanisme et en accompagnant le porteur de projet durant toute la phase d'instruction réglementaire et de réalisation (suppression de servitude, cession de voirie, aménagement partiel des réseaux, ...). Dans le cadre de la ZAC des Hauts de Saint-Laze, la commune a demandé à l'aménageur de céder un macro-lot à un autre porteur de projet, Monsieur TISSIER.

Au final, l'offre de santé est confortée et enrichie sur Sommières, tout en garantissant l'équilibre des différents quartiers. Bien sûr, il faut rappeler que nombre de professionnels de santé continuent d'exercer dans leurs locaux respectifs répartis dans la ville et continuent d'y accueillir leurs patients.



pôle santé pluridisciplinaire de Saint Laze

En ce début Avril a commencé la construction du pôle santé pluridisciplinaire de Saint-Laze réalisé par un opérateur Sommiérois spécialisé dans les bâtiments à vocation médicale. La conception est due à François Clavel, architecte Nîmois reconnu, auteur de nombreuses réalisations tant dans le domaine de la santé que dans celui de bureaux.

Par son positionnement dans le quartier et son architecture contemporaine, le bâtiment affirmera sa propre identité et sa fonctionnalité.

La construction répondra aux dernières normes en matière de basse consommation et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

45 places de parking seront à la disposition des professionnels et des patients ou utilisateurs.

L'immeuble abritera un cabinet de médecins généralistes, une infirmière, un cabinet dentaire, un cabinet orthoptique, un cabinet de podologie et un cabinet de kinésithérapie. Au rez de chaussée, sera implanté un cabinet d'expertise comptable.

A ce jour ne restent plus à la commercialisation que 2 bureaux de 60 et 110m² destinés eux aussi à recevoir des professions libérales.

L'ouverture des portes de ce nouvel ensemble est prévue pour le Printemps 2016.

Contact : Monsieur TISSIER 06 28 34 04 75.



La Maison médicale de la Poste

Le Permis de construire obtenu en février 2014, la SAS du Château de Pondres a mobilisé 10 de ses salariés et des entreprises pour édifier 400 m² de planchers nouveaux, 400 m² de stationnement (dont 14 places pour les clients) et restructurer 300m² de bureaux au-dessus de la Poste qui conserve le rez-de-chaussée et le 1er étage de l'ancien immeuble. 16 mois plus tard, les locaux sont livrés : un challenge au départ et une vraie réussite à l'arrivée car il est plus difficile de livrer un tel ensemble en centre-ville. Les riverains, qui ont enduré ces travaux, peuvent apprécier l'intégration de ce nouveau bâtiment.

Ce tour de force tient à la personnalité d'Éric MAUZ, Président de la SAS. Né dans une famille de médecins (père cardiologue, grand-père et oncles médecins), il était à même de comprendre les besoins des professionnels de santé.

Aujourd'hui, ce sont sept professionnels (1 dermatologue, 1 ORL, 3 médecins généralistes, 1 psychologue, 1 psychiatre) qui s'y sont installés et qui reçoivent leurs patients depuis la fin de ce mois de juin. Reste un local de 75 m² à céder et le pôle de santé de la Poste sera complet.

